



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## La Poste

Question écrite n° 81217

### Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur le centre de tri postal de Saint-Brieuc. En effet, les salariés de l'entreprise craignent un transfert de la majorité de l'activité du centre de tri briochin vers Rennes, dans le cadre de la mise en place, sur tout le territoire national, d'un plan baptisé « Cap qualité courrier », qui prévoit la création de plateformes régionales qui absorberont l'activité des centres de tri départementaux. Les organisations syndicales estiment que c'est une « aberration économique, écologique et sociale » de faire transiter le courrier par Rennes et s'inquiètent pour le reclassement des 150 personnes employées actuellement sur le site. Elle lui demande de lui indiquer comment le Gouvernement entend assurer la pérennité des emplois du centre de tri postal de Saint-Brieuc.

### Texte de la réponse

En cette période où le courrier est confronté à la montée de la concurrence technologique et des nouveaux entrants sur le marché, La Poste poursuit la modernisation de ses activités en vue de les développer et d'améliorer le service rendu à ses clients tout en s'adaptant aux contraintes économiques. Ces réalisations se font dans le cadre de son autonomie de gestion, qui lui permet de définir les règles d'exploitation de ses services dans le respect des lois et des réglementations en vigueur. En Bretagne, La Poste poursuit l'adaptation de ses organisations de manière à garantir l'intégralité de ses engagements de qualité vis-à-vis des clients, dont la distribution en J+ 1, et la pleine utilisation des nouveaux équipements dans le cadre de son plan de modernisation Cap Qualité Courrier (CQC), mis en oeuvre dans un contexte de baisse du trafic courrier. Ce programme de modernisation du courrier, dans lequel La Poste va investir plus d'1 M, se traduira par la création en 2012, à Rennes, d'une plate-forme industrielle courrier et la transformation du centre de traitement du courrier de Saint-Brieuc en plate-forme de préparation et de distribution courrier (PPDC). Cette plate-forme, maillon essentiel du nouveau schéma de traitement du courrier, aura pour mission de préparer le courrier avant sa distribution par les centres courrier du département en procédant à un tri dans l'ordre de la tournée du facteur ainsi que son traitement par la plate-forme industrielle courrier de Rennes pour l'oblitération du courrier. Ces transformations permettront de réduire sensiblement le nombre de camions sur les routes, grâce à l'optimisation des chargements et la rénovation des plans de transports entre les différentes plates-formes du réseau national. Ainsi, ce réseau industriel à la pointe de la technologie permettra aux clients, entreprises et particuliers des Côtes-d'Armor, d'être reliés à la France entière dans des délais et des conditions de fiabilité renforcés. Cette organisation confortera par ailleurs la mission de service public de La Poste en matière d'acheminement et de distribution du courrier. Conformément aux engagements pris par le président de La Poste, ce projet se déploiera sans licenciement ni mobilité géographique imposée au-delà de trente kilomètres pour ceux des agents qui n'intégreront pas, en 2012, les effectifs de la PPDC. La modernisation de l'appareil de production de Saint-Brieuc prévoit en effet, comme pour tous les projets nationaux de cette nature, un accompagnement des personnels de La Poste : formations, parcours de professionnalisation, mobilité géographique dans les établissements courrier de la zone de proximité (pour 30 à 40 agents), mesures d'âge (40 à 50 agents proches de l'âge de la retraite). De nouvelles opportunités d'activités et de nouveaux métiers pour les postiers concernés

par ces réorganisations voient le jour. Ainsi, une plate-forme tertiaire nationale, dédiée à la gestion et à la facturation des machines à affranchir implantées dans le nord-est, le centre-est et l'ouest de la France, vient d'ouvrir le 1er juin dernier à Saint-Brieuc. Sur les 35 postiers qui y travaillent, 25 travaillaient préalablement au centre de traitement du courrier de Saint-Brieuc. Un parcours de professionnalisation a été spécialement conçu pour les aider à acquérir les compétences nécessaires à leurs nouvelles fonctions. Pour réussir ces évolutions, La Poste consacre au niveau national 800 M au développement de nouvelles compétences et qualifications ainsi qu'aux promotions et à la pérennisation de l'emploi. En Bretagne, les postiers en bénéficieront pleinement, tout comme l'économie locale

## Données clés

**Auteur :** [Mme Danielle Bousquet](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81217

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2010, page 6527

**Réponse publiée le :** 26 octobre 2010, page 11707